



## Compte-rendu du Comité Départemental d'Action Sociale 27 avril 2017

### 1<sup>er</sup> point : approbation du PV du CDAS du 13 décembre 2017:

**Solidaires Finances**, depuis toujours au sein de cette instance, revendique une action sociale de proximité, évolutive en fonction des besoins des agents (actifs ou retraités) et de leur famille, des actions pour tous à très bas prix ou à des tarifs dégressifs pour mieux tenir compte des fragilités.

Depuis quelque temps, à force de répétition et de persévérance, les prestations évoluent. Mais pour pouvoir offrir un panel de prestations toujours plus en adéquation avec vos besoins et avec les évolutions sociétales ou un éventail plus large de prestations, les membres du CDAS ont besoin de plus de temps de préparation, d'instance ou de GT.

C'est pour cela, que lors du CDAS du 13 décembre nous avons (encore une fois) sollicité un groupe de travail afin d'étudier pour les années à venir d'autres thématiques d'actions ou pour envisager l'évolution de certaines déjà existantes.

Avant approbation (à l'unanimité) du PV du 13/12, nous avons donc tenu à nous assurer que ce GT sera bien réuni. La Présidente de l'instance nous promet de parler calendrier en fin d'instance et la promesse a été tenue !

### 2<sup>ème</sup> point : compte-rendu du GT du 28 mars 2016 sur la restauration :

Voilà l'exemple type d'un GT demandé à maintes reprises par vos représentants de **Solidaires Finances**. Après celui de 2015, une première suite, mais tellement tardive que les mêmes résultats sont obtenus : un état des lieux des structures de restauration et un listing de questions, de difficultés ou de revendications, sans mesures concrètes pour y remédier.

Il était temps de passer au concret ! Pour **Solidaires Finances**, ce GT se voulait un moyen d'obtenir plus de reconnaissance pour les bénévoles qui gèrent nos cantines et par la suite des groupes de travail plus restreints en vue de mutualiser certaines idées ou difficultés et d'y apporter, ensemble, des solutions et créer de l'entraide.

**Soyons honnêtes c'est seuls que nous avons obtenus ces GT et c'est seuls que nous avons participé aux débats en GT. Félicitons-nous car nos revendications ancestrales et notre intérêt pour la restauration collective, générateur de lien social et qui contribue à la qualité de vie au travail, sont enfin partagés par d'autres OS ! Merci (et enfin!) car porté à plusieurs le message passe mieux et va plus loin !**

Soyons heureux, car au-delà des autres OS, la Présidente de l'instance nous a également entendus. De ses propres mots : « le soufflé ne doit pas retomber ! ». Bref, de futurs groupes de travail plus restreints et plus cadrés (hors présence des OS) auront lieu TRES prochainement dans un esprit de mutualisation et d'entraide pour que les membres des associations de restauration collective ne se sentent plus isolés face à certaines questions (juridiques, comptables, d'hygiène, d'assurance...), qu'ils puissent trouver plus facilement des réponses, bref pour qu'ils soient mieux reconnus dans leur fonction essentielle à notre communauté de vie.

Ce futur GT devrait avoir lieu entre le 10 et le 30 juin 2017, 2 à 3 thématiques y seront abordées dans un premier temps et évidemment nous serons vigilants quant à sa tenue réelle ! L'essentiel des questions posées le 28 mars devront y trouver des réponses.

Est également envisagée la création d'un espace dédié à la restauration collective sur notre intranet départemental.

Toutefois, il nous a été expliqué que l'utilisation du logiciel CIEL pour la tenue de la comptabilité de nos associations n'est qu'une préconisation du Secrétariat Général. Il nous a été confirmé que ce type de logiciel est assez complexe et donc pas franchement adapté à des comptabilités plutôt simples. Les associations ont donc toute liberté pour utiliser le logiciel qu'elles auront choisi.

En ce qui concerne les assurances pour nuisibles : la Direction est en train de veiller à la mise en place de cette assurance et l'ensemble des restaurants collectifs en sera prochainement doté.

La possibilité d'envisager des marchés uniques, à l'image de ce qu'il a été fait dans le Nord, a été abordée, la réflexion sera longue sur ce sujet et menée par les associations.

Nous rappelons que le renouvellement du petit matériel (vaisselle....) dépend du budget de l'action sociale départementale et peut se faire tout au long de l'année.

Enfin, Mme la Présidente nous informe être prochainement convoquée à une réunion « restauration collective » à la Direction Générale.

### **3ème point : Compte-rendu annuel d'activité 2016 de la délégation :**

Nous notons une baisse de l'aide aux petites structures de restauration de 12 % entre 2015 et 2016. Nous vous renvoyons sur ce point à notre liminaire.

En ce qui concerne les effectifs concernés par l'action sociale du Pas-de-Calais il est à noter que les tranches d'âge les plus représentées sont :

- pour les enfants : les 6-11 ans (672 au niveau interministériel) et les 13-17 ans (540) ;

Nous rappellerons que **Solidaires Finances** aurait souhaité pour le choix du film de l'arbre de Noël 2017 « cinéma » les tranches d'âge suivantes : 0-6 ans et 6-12 ans, plus parlantes au vu de cette répartition.

- chez les actifs : 40-49 ans : 807 agents et 50-59 ans : 703 agents ;

**Nous aimerions qu'à l'avenir, cette répartition soit d'avantage prise en compte dans les typologies de prestations envisagées...**

2 755 retraités des administrations financières en 2016 contre 2 327 actifs.

Enfin, nous souhaiterions que les modalités d'obtention de certains prêts soient d'avantage ouvertes (prêt étudiant notamment) afin de permettre à un panel plus large d'agents d'en bénéficier. Et également que d'autres prêts soient proposés comme, par exemple, un prêt pour le financement de la voiture, ou des aides à l'assurance...

Par le biais de ce bilan 2016 nous avons tenu à évoquer l'avenir de moins en moins radieux qui s'annonce pour 2017 : le médecin de prévention d'Arras est parti en retraite et non remplacé et celui de la côte en arrêt maladie. Au regard des conditions de travail de plus en plus difficiles **Solidaires Finances** a insisté dans cette instance (et continuera à le faire dans d'autres) auprès de la Direction locale pour l'obtention d'une solution adaptée, sérieuse et pérenne, qui ne peut être pour nous que **LE REMPLACEMENT RAPIDE DU MEDECIN DE PREVENTION**.

La Présidente s'informe régulièrement quant à la publicité faite autour du poste de médecin à Arras auprès des services centraux (voire élargissement jusque Paris ou Amiens pour recruter). La direction envisage le passage d'une convention avec une association de médecins du travail qui existerait sur Arras

Dans l'attente d'une solution digne de ce nom, contact peut être pris, via la Direction locale, avec le médecin coordonnateur Mme GILLET .

Enfin, les missions de l'infirmière sont élargies à tout ce qui touche à l'aménagement de poste.

Nous avons essayé de savoir si une solution n'était pas envisageable au niveau interministériel ? Le message se voulait-il rassurant : nous serions l'administration « la moins pire » en terme d'accès à la médecine de prévention !!

**En cas de difficulté n'hésitez pas à vous rapprocher de la Délégation, des correspondants RH ou de vos représentants des personnels et en tout cas ne restez pas seuls !**

### **4ème point : compte-rendu annuel d'activité 2016 des assistantes de service social :**

Dans la continuité du mouvement de grève entamé en 2015 par les assistantes de service social elles ne nous ont pas présenté de compte-rendu d'activité 2016. Cela en guise de protestation contre l'application du nouveau système indemnitaire **RIFSEEP issu du non-Protocole PPCR que SOLIDAIRES a toujours rejeté**.

Elles nous communiquent tout de même le compte-rendu d'activité 2016 de la Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) qui pour la première fois cette année n'est plus financée par les crédits locaux d'action sociale mais par le national :

12 familles ont été dirigées vers la CESF contre 8 en 2015. La répartition des agents concernés par la CESF est la suivante :

- 70% de femmes et 30% d'hommes.
- 40% sont des couples et 60% des personnes seules.
- 20% retraités et 80% actifs ;

Les causes les plus fréquentes des difficultés sont : le surendettement, une séparation, un problème de gestion, de faibles ressources.

Le 1<sup>er</sup> rendez-vous avec la CESF permet d'effectuer un bilan qui constitue la 1<sup>ère</sup> étape du suivi, et s'il ne suffit pas, la procédure d'aide se poursuit par des rendez-vous successifs chaque mois pour un accompagnement budgétaire.

La Conseillère en Economie Sociale et Familiale vient en complément de l'activité des assistantes de service social.

### **5ème point : présentation de la nouvelle circulaire sur le service social :**

Une circulaire du 9 novembre 2016 a modifié les missions des assistants sociaux au sein du ministère. Ils ont désormais 2 objectifs :

- - **l'accompagnement social individualisé** pour les actifs et les retraités qui sont confrontés à des difficultés personnelles et/ou professionnelles (écouter, informer, orienter) grâce aux dispositifs de droit commun (ensemble des règles juridiques applicables) et aux dispositifs ministériels et interministériels (aides pécuniaires, CESF, ALPAF, consultations psychologue, réservations de berceaux, retour à l'emploi, soutien à la parentalité.) ;
- **les interventions dans les collectifs de travail** par un appui technique et un soutien auprès des services, par des interventions pour des événements graves (attentat, agression, suicide...), des services connaissant des difficultés (conflits...) ou suite à réorganisations ou restructurations de services et enfin en participant aux instances de dialogue social (CNAS, CDAS, CHSCT).

**Un écrit prometteur, un élargissement du champ d'action pour de meilleures conditions de vie au travail mais les moyens, notamment humains, seront-ils en adéquation avec les objectifs ? Et pour l'instant on attend un cahier des charges pour la fin de l'année et des formations qu'on leur souhaite riches (vu l'entendue des missions des MEF) programmées début 2018. En attendant l'amélioration de nos conditions de vie au travail peut attendre !!**

### **6ème point : Point sur les crédits d'action locale 2017**

#### \* Arbre de Noël

La présence d'un Père Noël pour toutes les séances de cinéma n'étant pas possible, il a été proposé, par la délégation, d'offrir un mug sur la thématique de Noël pour les enfants jusque 12 ans. Le goûter version 2017 contiendra plus de friandises.

#### \* Crédits 2017 restants :

Une partie des crédits n'étant pas utilisée à ce jour, il a été décidé de proposer des chèques culture de 15€ pour les enfants âgés de 13 à 17 ans utilisables notamment au Furet du Nord, dans certains magasins de jouets, dans quelques cinémas, à l'ONL, aux musées et châteaux nationaux, au théâtre... Ils seront sans doute distribués avant la période estivale.

Mme GAUDRILLER nous informe également de la possibilité d'une conférence par un professeur en neurosciences sur la thématique suivante : « du stress au trouble du sommeil » pour une durée d'environ 2 heures et qui pourrait se faire dans un premier temps sur ARRAS pour une déclinaison départementale par la suite.

Points sur les actions 2017 :

- les sorties ONL ont connu un grand succès, dont **Solidaires Finances** se félicite, des sorties culturelles non proposées jusqu'alors, à des tarifs très bas, que vos élus sollicitent depuis longtemps !
- La sortie Bellewaerde 2017 profitera à 183 familles (730 inscrits) ;
- pour information il reste encore quelques places pour la sortie à l'abbaye de Chaalis.

*Enfin, en guise de question diverse nous avons demandé qu'à l'avenir, pour les sorties, soit clairement défini le terme « d'accompagnement » afin de permettre à tous les agents d'être accompagné de la façon qu'ils auront choisie.*

Le prochain CDAS aura lieu le 12 septembre alors comme lors de notre AG si vous avez des demandes, des idées ou des questions relatives à cette instance n'hésitez pas à nous contacter.

Vos représentants de **SOLIDAIRES Finances** :

Catherine PAYEN et Laurence MOUTIN-LUYAT *titulaires*

Delphine FACON et Catherine VERDAUX *suppléantes*

Wilfried GLAVIEUX ou Sandrine BUQUET *experts*



**Nos coordonnées :**

SOLIDAIRES Finances Publiques 62  
Centre des Finances Publiques d'Arras  
10 rue Diderot – SP 20  
62034 ARRAS Cedex

Tél : 03.21.24.68.82 / @ : [solidairefinancespubliques.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairefinancespubliques.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr)

SECTION :

**Bulletin d'adhésion 2017**

Coupon à remettre à ton correspondant  
accompagné du règlement



IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres) .....

N° ANAIS (10 chiffres) .....

NOM d'usage ..... Prénom .....

NOM de naissance ..... Date de naissance .....

Cadre : ..... Grade : ..... Echelon : ..... Date de prise de rang : .....

Informations professionnelles

Service : .....

Site : .....

Temps partiel : ..... %

@ .....

☎ .....

Ces informations sont obligatoires

Informations personnelles

Adresse perso. : .....

.....

.....

@ .....

☎ .....

Ces informations sont facultatives,  
tu pourras les modifier dans ton profil sur [solidairefinancespubliques.org](http://solidairefinancespubliques.org)

Montant de la cotisation →

**Solidaire Finances Publiques**